



LA UNE

Une réforme de la justice avec, à l'esprit, les affaires Bettencourt

Par Erich Inciyan

Article publié le mercredi 10 novembre 2010

Quand sera venu le temps de réformer la justice, aura-t-on en tête les affaires Wœrth-Bettencourt ? Nécessairement et dans un souci d'égalité, a répondu le club «Droits, Justice et Sécurités» (DJS), mardi 9 novembre devant une salle pleine du théâtre parisien Dejazet. Quelques centaines de citoyens, des justiciables aux anciens ministres, ont débattu des «*dérives de la justice*» soulignées par ces épisodes judiciaires pour esquisser des pistes de réformes.

Le «*feuilleton haletant des affaires Wœrth-Bettencourt*» s'inscrit «*dans la déliquescence de notre système judiciaire*» et signale «*l'insupportable abaissement de nos institutions*», a relevé, d'emblée, l'universitaire Thomas Clay. Il éclaire «*la façon dont le pouvoir exécutif peut tourner le dos radicalement à des principes élémentaires de la justice et de la démocratie*», a ajouté sa collègue Christine Lazerges, présidente du club DJS et ancienne vice-présidente (PS) de l'Assemblée nationale.

«*Comment ne pas être choqué que ces enquêtes soient confiées à un magistrat du parquet, Philippe Courroye ?*», a questionné l'avocate Sabrina Goldman. Au-delà des «*souçons de partialité personnelle*» et de «*partialité organique*», le choix du procureur de Nanterre ? ami de Nicolas Sarkozy et hiérarchiquement soumis au pouvoir exécutif ? était lourd de sens pour conduire «*des enquêtes qui mènent au cœur du pouvoir*». La suite des manœuvres judiciaires est connue : «*La chancellerie a tout fait pour conserver ces dossiers sous la coupe du procureur Courroye et sous la forme d'enquêtes préliminaires*», a poursuivi Me Goldman, illustrant «*la stratégie gouvernementale de mainmise sur la justice (dont) le pivot est le procureur de la République.*»

Pour Elisabeth Guigou, ancienne ministre de la justice et actuelle députée socialiste, il s'agit bien d'«*une entreprise systématique de confiscation du pouvoir*». Une stratégie visant une justice «*marginalisée et méprisée (...)* qu'on espère ligoter à travers des instructions données par le pouvoir aux parquets qui ne s'y plient pas tous, heureusement», a considéré l'ex-garde des Sceaux. Un programme plus large, qui produit aussi «*l'abaissement de la justice financière*» et l'extension du principe d'irresponsabilité pénale du chef de l'Etat à ses «*collaborateurs*» et même aux «*prestataires de services auxquels on a commandé des sondages*».

Face à une «*perte totale des repères*», où l'on feint par exemple de s'étonner des conflits d'intérêts touchant aux époux Wœrth, la députée a appelé à la réaffirmation des principes cardinaux de «*l'égalité des citoyens*» et de «*l'Etat impartial*». Les voies sont nombreuses ? du maintien du juge d'instruction à l'indépendance du parquet, de la limitation de la durée des enquêtes préliminaires

à la présence effective de l'avocat en garde à vue et aux «*déclarations d'intérêts*» préalables à une prise de fonctions officielles. «*C'est une question de confiance, des citoyens dans les institutions, qui est en jeu*», pour Elisabeth Guigou.

«*Une société où les inégalités deviennent obscènes*»

La question de l'indépendance de la presse, également mise en cause par les affaires Wœrth-Bettencourt, s'est logiquement invitée au débat. En même temps que la justice, «*tous les contre-pouvoirs sont menacés*», a remarqué l'universitaire Thomas Clay, en évoquant les opérations de «*supposées barbouzeries*» dirigées contre les journalistes dans ce contexte et en passant la parole à Edwy Plenel.

Au fond, la justice et la presse ont «*la même finalité démocratique*», a indiqué le fondateur de Mediapart : «*Limiter le pouvoir, arrêter le pouvoir, contrôler le pouvoir, rendre public ce que le pouvoir a fait ou n'a pas fait.*» Certes, le diagnostic a été posé bien avant les affaires Wœrth-Bettencourt : la France souffre toujours d'un déficit de «*culture démocratique*» et d'un «*retard profond*» que l'actuelle «*hyper présidence*» de Nicolas Sarkozy n'a fait qu'aviver. Mais le constat semble désormais plus largement partagé, comme l'ont marqué les interventions de plusieurs représentants de la profession (de Reporters sans frontières à la Presse judiciaire) venus au théâtre Dejazet.

En tout cas, ces dossiers très médiatisés ont le mérite de sortir les questions de justice des «*débats feutrés*» entre juristes, s'est réjoui Gilbert Flam, secrétaire général du club DJS, en estimant qu'il y aura «*un avant et un après*», s'agissant des affaires Bettencourt. Pour que la justice ne soit plus placée «*en coupe réglée*» par le pouvoir politique en place, le magistrat a détaillé les axes de réforme visant à en finir avec «*la toute-puissance du parquet*» et «*la toute-puissance de l'exécutif sur le parquet*», tout en assurant «*le renversement des rapports entre la police et la justice*».

«*Il nous faut une justice qui tienne bon sur l'égalité de tous devant la loi*», a ajouté l'avocat Jean-Pierre Mignard, en évoquant les traitements particuliers réservés à des «*jeunes des quartiers*» (Clichy-sous-Bois, Villiers-le-Bel ou Montreuil) par une «*justice atteinte du fléau sécuritaire*». C'est ce climat répressif que Me Mignard a déploré : «*Le sécuritarisme est à la sécurité ce que le charlatanisme est à la médecine*», préconisant, notamment, de «*rétablir les victimes, toutes les victimes, au droit à un juge d'instruction*».

Derrière une table des orateurs drapée de bleu blanc rouge,



l'ancien ministre socialiste de l'intérieur et membre du Conseil constitutionnel, Pierre Joxe, a joué le rôle de «grand témoin». Partageant les «indignations» exprimées à la tribune, celui qui est devenu dernièrement «*avocat des enfants*» a mis en rapport «*la multiplication des conflits d'intérêts dans une société où les inégalités deviennent obscènes*» avec le sort ordinaire subi par des justiciables confrontés aux «*abus des gardes à vue*», tandis que prospère «*l'incroyable tolérance face à la grande délinquance financière*». Pierre Joxe a aussi analysé la remise en cause d'«*une vision de notre droit*» au cours des dernières années, de la nomination des dirigeants de l'audiovisuel public par le pouvoir exécutif

à «*la mise en miettes du droit du travail*».

A l'unisson de la plupart des intervenants qui ont appelé à une «*mobilisation citoyenne*» dans la perspective d'une possible alternance en 2012, Pierre Joxe a invité la société à «*générer des mouvements d'opinion*» que la majorité politique de demain devra accompagner. En attendant d'autres débats de ce type organisés dans les régions, dans la foulée de ces affaires Woerth-Bettencourt qui sont à la fois le symbole spectaculaire d'une «*justice malade*» et, comme l'a dit le député socialiste Christian Paul, «*d'un pouvoir en faillite morale*».

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Éditrice de Mediapart (SAS). Capital social : 4 017 200 €.
Immatriculation : n° 500 631 932 RCS Paris. Numéro de CPPAP : en cours.
Président : Edwy Plenel. Directeur éditorial : François Bonnet.
Rédaction et administration : 8 passage Brulon, 75012 Paris.
Courriel : contact@mediapart.fr . Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08. Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90.